



Me Charles Turner L.L.B.
L.L.M.
Notaire • Conseiller juridique

Cessionnaire du greffe de Me Mario Lemay, notaire

Téléphone : 819 268-2683
charles@turnernotaire.com

Télécopieur : 873 399-0242
www.turnernotaire.com



2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR

2890, rue Bergeron,
Saint-Paulin

73, rue Notre-Dame
Saint-Alexis-des-Monts

(Photo L'Écho - Judith Mc Murray)

Deux distinctions pour la bénévole
Murielle Bergeron-Milette

HABITÉE PAR LE DÉSIR D'AIDER LES AUTRES

PAGE 3



Fin du Publisac en Mauricie

L'Écho de Maskinongé entre dans une nouvelle ère

PAGE 5

Jeux du Québec

Onze athlètes représenteront la MRC de Maskinongé

PAGE 11



CHANTAL MARCEAU • 450 540-2409

Thérapeute Énergétique - Reiki - Massage Polarité - Soins des Pieds - Infirmière Auxiliaire

- Plus de 16 années d'expérience
- Infirmière auxiliaire de formation

Reçu d'assurance :
ANQ, RMO, AIIASPO, OIIAQ

Bureau à St-Alexis-des-Monts
energiechantalmarceau@gmail.com



>20991-1

La CNESST conclut son enquête

L'enquête de la CNESST a entre autres déterminé que l'évaluation du risque lors d'une intervention d'arrestation planifiée a été déficiente, en ce qu'elle a été laissée à la discrétion des policiers et les a exposé à intervenir face à un individu dont le niveau de dangerosité aurait nécessité une stratégie d'intervention leur assurant une plus grande sécurité.

À la suite de l'accident, la CNESST a demandé à la Sûreté du Québec d'apporter des correctifs concernant l'évaluation des risques par la patrouille lors d'une intervention planifiée; l'évaluation des risques lors d'une intervention non planifiée: méthodes et techniques de travail sécuritaires; la formation et le maintien des compétences des travailleurs en patrouille; ainsi que la supervision des travailleurs en patrouille.

De plus, la CNESST a demandé à l'employeur ainsi qu'aux travailleurs de revoir leurs mécanismes de prévention afin d'améliorer la prise en charge de la santé et de la sécurité des travailleurs. L'employeur travaille actuellement à mettre en place les correctifs demandés au sein de l'organisation afin de répondre à ces exigences. Soulignons que la CNESST a également partagé à la corne M^e Géhane Kamel le fruit du travail de son équipe d'enquête et les constats de ses inspecteurs.

Soleno ferme son usine de Yamachiche



L'Usine Soleno Recyclage de Yamachiche

(Photo L'Écho - Judith Mc Murray)

AFFAIRES. Le Groupe RCM et Soleno annoncent la fermeture définitive de l'usine de Soleno Recyclage à Yamachiche, et ce, dès ce vendredi 23 février.

L'usine emploie 52 personnes, dont 44 employés avec des limitations fonctionnelles. Les deux organisations précisent que les employés demeureront à l'emploi du Groupe RCM, qu'ils seront relocalisés dans de nouveaux milieux de travail de la région. Ils seront accompagnés dans cette transition. Deux postes de mécanicien seront néanmoins abolis au sein de l'usine.

« Les employés ont été informés et seront rencontrés de façon individuelle au cours des prochains jours pour discuter des différentes possibilités s'offrant à eux », mentionne Jessica Rousseau, conseillère chez TACT conseil, agence de relation publique. Elle ajoute « pour le moment, l'équipe

concentre ses efforts sur l'accompagnement individuel des employés ».

Soleno et Groupe RCM expliquent que les investissements requis pour la mise à niveau de l'usine étaient trop importants, d'où cette décision, qui a été prise d'un commun accord. « Plusieurs scénarios ont été envisagés pour éviter la fermeture, mais les investissements requis pour la mise à niveau de l'usine étaient trop importants. Cette fermeture est une décision difficile, mais elle s'avérait inévitable pour assurer le développement des autres activités des deux actionnaires », explique-t-on par voie de communiqué.

Rappelons que la co-entreprise Soleno Recyclage a vu le jour en 2014 alors que Groupe RCM rencontrait de graves difficultés financières qui mettaient en péril ses trois usines. Groupe RCM avait alors sollicité Soleno pour devenir

co-actionnaire de son usine de Yamachiche afin de lui permettre de sauver les 183 emplois répartis dans ses trois entreprises. L'usine n'a toutefois jamais trouvé la voie de la rentabilité. Ce partenariat a permis à Groupe RCM de stabiliser sa situation financière et de prospérer dans ses autres usines et activités. Soleno, de son côté, y a gagné en expertise en recyclage.

Les deux actionnaires se concentreront maintenant sur leurs activités respectives. Groupe RCM procédera prochainement à des investissements dans ses deux autres usines, soit celles de Saint-Étienne-des-Grès et Trois-Rivières. Des annonces à ce sujet suivront. Soleno continuera de s'approvisionner en résine recyclée auprès d'autres fournisseurs pour la fabrication de tuyaux en polyéthylène haute densité destinés à la gestion de l'eau de pluie.

**TOUT LE MONDE
N'AIME PAS
LA MOTONEIGE
AVEC LA MÊME
INTENSITÉ.**

Circulons aux heures autorisées.

L'engagement citoyen de Murielle Bergeron-Milette

JUDITH MC MURRAY

jmcsmurray@icimedias.ca

COMMUNAUTÉ. La Louisevilloise Murielle Bergeron-Milette a reçu dernièrement le Sarrasin d'Or pour son implication au Festival de la galette de sarrasin, ainsi que la Couronne d'Or de la Confrérie des sarrasins. L'ancienne conseillère municipale s'est au fil des années grandement impliquée auprès de sa communauté.

C'est en 1991 qu'elle débuta son implication au sein du Festival de la galette. En effet, jusqu'en 2002, Murielle Bergeron-Milette et son conjoint Jacques Milette ont pris part à l'équipe du char de promotion du Festival. « Nous, on voulait faire connaître le Festival. On aimait notre Festival! On allait partout pour le représenter. Une fois, je me souviens, on a passé nos vacances d'été à Drummondville au Festival de folklore avec le char ». Ayant ainsi à cœur le rayonnement du Festival de la galette de sarrasin, la bénévoles voyageait sur le territoire de la province afin de faire connaître l'évènement et d'amasser des fonds.

Par ailleurs, pour le festival, la Louisevilloise prenait part au comité de jumelage avec Soissons en France et Cerfontaine en Belgique. « Les meilleurs moments, c'est quand la Belgique venait. Les 40 marcheurs pendant la parade, c'est assez beau! Puis nous, on doit leur trouver des places pour les héberger. On s'occupe de tout leur séjour ».

Murielle Bergeron-Milette poursuit, « quand ils venaient, avec Michel Ringuette, on leur faisait vraiment visiter les environs. On visite avec eux, on leur montre notre MRC. On travaille beaucoup au comité pour leur montrer notre coin. La dernière fois qu'ils sont venus ici, ils ont visité beaucoup de choses! ». Elle souligne ainsi que les activités entourant le comité de jumelage ont toujours été fondées sur la fraternité et la création d'amitiés, dont elle se souvient avec bonheur.

Cette collaboration implique donc la responsabilité de prévoir le séjour des invités. Murielle Bergeron-Milette a participé à ce comité pendant une dizaine d'années, aux côtés de Denis Blais, Isabelle Giguère, Jean-Pierre Gélinas et Michel Ringuette notamment.

LES DÉBUTS DU BÉNÉVOLAT

La Louisevilloise se remémore ses premières implications bénévoles qui remontent aux années 70. Elle et son mari s'étaient fait proposer d'être un

couple accompagnateur lors des séances de *Marriage Encounter*. Il s'agissait d'un mouvement visant les couples en difficulté qui tentaient de faire fonctionner leur union. « Je ne me sentais pas capable de faire ça au départ, mais on a le cœur grand, puis on voulait aider le monde alors j'ai continué ». Alors âgée de 34 ans, Murielle Bergeron-Milette a suivi bénévolement des formations en compagnie de son conjoint afin d'être en mesure d'accompagner adéquatement les couples en difficulté.

« J'étais assez gênée avant... Toutes les implications que j'ai faites me poussaient à me dépasser. Je dirais que *Marriage Encounter* m'a bien aidé. J'avais les capacités, mais je ne le savais pas. J'y suis allée progressivement, puis j'ai réussi à partir des causeries de *Marriage Encounter* ». Malgré la gêne, la bénévoles apparaît comme ayant toujours été profondément habitée par le désir d'aider son prochain.

Étant la deuxième enfant d'une famille de huit, Murielle Bergeron-Milette fut amenée dans diverses circonstances à prendre soin de sa famille. « J'ai souvent joué à la petite mère avec mes quatre jeunes sœurs. Je n'ai pas eu d'enfants, le seigneur ne m'en a pas donné, mais j'en ai eu ailleurs. J'ai été mère de cœur. J'ai gâté ceux des autres finalement ». La Louisevilloise identifie ainsi l'origine de son désir d'aider autrui à cette racine familiale où elle était amenée à s'occuper de ses proches.

S'IMPLIQUER DANS SA COMMUNAUTÉ

En 2005, alors qu'elle connaissait l'ancienne mairesse de Louiseville, Jocelyne Elliott et la conseillère municipale Ginette Aubin-Carron, Murielle Bergeron-Milette s'est questionnée sur la possibilité de faire carrière dans le domaine de la politique municipale. « Ginette me disait "Il va y avoir des élections, tu ne



Droit successoral | Droit de la famille
Droit immobilier | Droit corporatif | Droit agricole

Contactez-nous,
nous pouvons vous aider :
819 228-8117
isabelle.st-yves@mallette.ca

Isabelle St-Yves
Notaire

MALLETTE
Société de comptables professionnels agréés

veux pas te présenter? Les gens te connaissent et t'apprécient". Alors je me suis dit peut-être... ». C'est ainsi qu'elle décida de se présenter comme conseillère. Elle a alors rejoint les rangs du conseil municipal de Louiseville en 2005 et a conservé ce poste pendant 16 ans.

Au fil des années, la Louisevilloise s'est également impliquée auprès de multiples organismes tels que les Filles d'Isabelle, la Société d'Histoire et de Généalogie de Louiseville, l'AFÉAS, la FADOQ, le Symposium des arts visuels de Louiseville, l'Association des personnes handicapées, La Légion royale canadienne et plusieurs autres. Ses implications lui ont d'ailleurs valu des reconnaissances, telles que le Prix Gaétan Blais et le Prix du Lieutenant-Gouverneur. « J'avais du temps et j'aime le monde, donc je m'impliquais! », conclut-elle.

Murielle Bergeron-Milette

(Photo L'Écho - Judith Mc Murray)



POUR VOS QUESTIONS
SUR LES IMPÔTS,
ON EST LES MIEUX PLACÉS
POUR VOUS RÉPONDRE.

JUSTEPOURTOUS.CA

REVENU
QUÉBEC





La Gabelle rouvrira entre le 15 et le 31 mars

Le lien interrives La Gabelle est fermé à toute circulation depuis le 23 janvier, date où l'on a constaté l'affaissement de la chaussée du côté de la sortie en direction de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. « Les travaux de réparation sont en cours depuis quelques jours », explique Lucie Roy, conseillère en relations avec le milieu chez Hydro-Québec.

L'analyse de la zone par les ingénieurs d'Hydro-Québec a révélé qu'une conduite pluviale arrivée à la fin de sa vie utile a causé l'affaissement en bordure de chaussée.

« Cette conduite pluviale traverse sous la chaussée pour aller de l'autre côté. On doit la remplacer au complet sur une distance de cent mètres. Si tout se déroule comme prévu, le lien interrives devrait rouvrir entre la mi-mars et la fin mars. »

Les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Étienne-des-Grès diffusent le statut d'ouverture ou de fermeture du lien interrives sur leurs pages Facebook respectives et sur l'application Carecity que les utilisateurs peuvent télécharger sur leur téléphone intelligent. (S.L.) **Stéphane Laroc** slaroc@icimedias.ca (Photo Archives)



Projet de conversion de l'église et du presbytère Une plainte déposée à l'endroit de trois élus

L'église et le presbytère d'Yamachiche. (Photo L'Écho - Archives)

JUDITH MC MURRAY

jmcmurray@icimedias.ca

YAMACHICHE. Le citoyen de Yamachiche et notaire Israël Gélinas a déposé, en compagnie d'autres citoyens, une plainte formelle devant la Commission municipale du Québec à l'endroit de trois élus de la municipalité de Yamachiche. Il y signale des actes qu'il considère répréhensibles dans le cadre du projet de conversion de l'église et du presbytère.

Les trois personnes visées par la plainte sont le maire, Paul Carboneau, le conseiller municipal, Dominique Germain et le conseiller municipal, Danny Trahan, qui siège également sur le conseil d'administration de la coopérative.

« Je tiens à préciser : on ne dit pas que le projet est illégal, mais il y a de nombreux éléments du projet qui, selon moi et d'autres personnes que je ne peux pas nommer, on n'est pas sûrs que ça respecte le droit », souligne d'entrée de jeu Israël Gélinas.

Les revenus et les dépenses de la coopérative apparaissent comme étant questionnables à plusieurs niveaux selon le citoyen de Yamachiche. « La municipalité ne peut pas déléguer la gestion à un organisme si, au bout du compte, elle ne reçoit pas de revenus. La gestion, ça c'est écrit dans tous les documents de la municipalité, la gestion par la coopérative serait faite de sorte que 100 % des revenus appartiendraient à la coopérative, mais ça, à notre avis, ce n'est pas permis parce que la municipalité ne recevrait rien ».

« Un autre élément qu'on croit être non conforme, c'est que la coopérative, qui générerait ses propres revenus, ne paierait pas de loyer à la municipalité. C'est une forme de subvention qui est illégale selon la loi ».

Par ailleurs, Israël Gélinas relève que la vente des deux bâtiments religieux semble nébuleuse. « Le bureau de l'Évêque me confirmait

également que dans un processus comme celui-là, normalement, il doit y avoir une lettre, une sorte de permission spéciale de l'Évêché pour entreprendre un processus de négociation de vente. Il n'y a rien de tout ça qui a été fait. Il n'y a aucune offre d'achat qui a été présentée non plus à la Fabrique ».

« L'église et le presbytère ne sont pas à vendre. La Fabrique n'a pas mis de pancarte à vendre, n'a sollicité personne, n'a pas dit qu'elle était dans le trouble financièrement et qu'elle avait besoin d'aide. La coopérative est arrivée sur leur perron, en disant "on veut vous acheter à un dollar". La Fabrique veut avoir de l'argent en retour et la municipalité refuse. Ce qu'ils disent à l'église et à nous, c'est que ce projet-là, ça passe ou ça casse. Il n'y a aucune façon de négocier ».

Le but derrière la plainte serait selon lui de vérifier la légalité de certains aspects du projet. « On est plusieurs à penser que le projet dans son ensemble a quelques éléments qui rencontrent des obstacles à la loi et on veut le valider. Ce qu'on n'arrête pas de leur dire, c'est qu'avant qu'on se prononce à un référendum, il faut que le droit soit validé et que la vérité ait été dite ».

Il poursuit : « Je suis conscient que c'est ma carrière qui est en jeu. Mais en même temps, je le prends ce rôle-là parce que sinon, personne ne va le faire ». Bien qu'ils soient plusieurs à appuyer le processus, Israël Gélinas est actuellement le seul à s'identifier ouvertement derrière le dépôt de la plainte. Il mentionne accepter ce rôle au nom de ses valeurs professionnelles et personnelles d'intégrité, de confiance et de protection du public.

Pour sa part, le maire de Yamachiche Paul Carboneau a réagi à l'annonce du dépôt de cette plainte. « C'est libre à tout le monde de faire des plaintes s'il pense qu'il y a quelque chose de répréhensible, mais je pense qu'on n'a rien à se reprocher quand même ».

Soirée des Sommets

Desjardins

- 2024 -



École l'Escale de Louiseville 23 mars 2024
391, rue de la Mennais, Louiseville Dès 18 h

Soirée complète incluant le cocktail dinatoire, consommations, animation réseautage, remise des prix et activité après gala.



Procurez-vous votre billet de 85 à 105 \$

Réservez en ligne :

ccimm.ca/activites/soiree-des-sommets-desjardins-2024

>19171-3

L'Écho
de Maskinongé

POUR NOUS JOINDRE
6925, rue Dalpé, bureau 200
Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9
Tél. : 819 379-1490

Annonces classées : 1 866 637-5236

www.icimedias.ca



Éditrice régionale : Amélie St-Pierre

Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre

Directrice support aux ventes : Katy Champagne

Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 13 558 EXEMPLAIRES - TIRAGE : 13 625 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le journal L'Écho de Maskinongé ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans le journal L'Écho de Maskinongé sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillère en solutions médias : Line Plante

Coordonnatrice aux ventes : Marie-Claude Laforce

Rédactrice en chef : Sandra Lacroix

Journalistes : Bernard Lepage, Judith McMurray

www.icimedias.ca



Publié par : Icimédias inc.

Président : Renel Bouchard

Directeur général : Marc-Noël Ouellette

Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,
division Transcontinental Transmag,
10807, rue Mirabeau, Anjou

Distribution : Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie



Fin du Publisac en Mauricie

L'Écho de Maskinongé entre dans une nouvelle ère

TRANSFORMATION. Nous y sommes. Cette édition de L'Écho de Maskinongé sera la dernière à être livrée par le biais du Publisac. Est-ce la fin de votre hebdomadaire? La réponse est NON.

Votre journal est plus vivant que jamais et le demeurera pour longtemps.

Dès la semaine prochaine, vous pourrez vous procurer une copie de L'Écho de Maskinongé dans près de 85 commerces du grand Maskinongé: épicerie, pharmacies, restaurants, hôtels de ville et bien plus!

Avec la mise en place de points de dépôt aux quatre coins de la région, L'Écho de Maskinongé sera maintenant visible partout, en plus d'être toujours à portée de main, tout près de chez vous. Vous trouverez la liste détaillée des points de dépôt dans les pages centrales du journal.

Par ailleurs, toutes les entreprises et les fermes de la région recevront une copie du journal, chaque semaine, par le biais de Postes Canada.

C'est un gros virage auquel nous nous attaquons, en sachant qu'il s'agit d'un moment historique pour nos médias et l'information locale.

DES NOUVEAUTÉS!

Nous profitons de cette période de transformation pour apporter quelques nouveautés, à commencer par un nouveau format.



Vous découvrirez aussi de nouvelles sections au contenu diversifié, comme notre section de jeux où, chaque semaine, vous pourrez vous divertir en complétant un sudoku, des mots croisés ou des mots cachés.

Sur le terrain, notre équipe de journalistes continue évidemment d'être présente afin de vous rapporter les faits qui marquent l'actualité de notre région et de nos communautés.

Nous évoluons. Et le plus beau, dans tout ça, c'est que le journal demeure gratuit... et le sera toujours! Parce que c'est dans l'ADN de L'Écho de Maskinongé d'offrir un contenu privilégié et de qualité, le tout gratuitement et sans abonnement.

Votre bien-être nous tient à cœur!

Brisez l'isolement

Égayez-vous au rythme de nos nombreuses activités!

- Ambiance familiale
- Sécurité
- Repas succulents
- Service de répit

Studio, 3 ½, 4 ½

Pour un mode de vie paisible, à proximité des vôtres!



Contactez-nous pour connaître nos promotions!

(819) 228-9000

Résidence
LES JARDINS LATOURELLE

Groupe Libertia

30 Av. Pierre Laporte, Louiseville, QC J5V 0A4

>20448-1

Latulippe

Liquidation de fin de saison

OR OUTDOOR RESEARCH

Rabais de **40%**

Pantalon Methow

Pour femme. Résistant à l'eau. Évacue l'humidité et sèche rapidement. Noir. N° M182247.

Détail sugg.: 149,95\$

Solde 89,95\$



Columbia

Rabais de **40%**



Bottes d'hiver Firecamp

Pour femme. Imperméables. Isolation 200 g. Noir. N° M184871. Détail sugg.: 149,95\$

Solde 89,95\$

SWIX

Rabais de **50%**

Manteau sport Mayen

Pour homme. Confortable et polyvalent. Rouge. N° M184085.

Détail sugg.: 219,95\$

Solde 109,95\$



Timberland PRO

80\$ de réduction

Veste molletonnée Trailwind

Pour homme. Confortable. Tissu extensible. N° M195928.

Détail sugg.: 149,95\$

Solde 69,95\$



Columbia

60\$ de réduction



Bottes d'hiver Liftop

Pour homme. Imperméables. Isolation 200 g. Noir. N° M144747. Détail sugg.: 159,95\$

Solde 99,95\$

HH

Rabais de **40%**



Chandail à capuchon Graphic

Pour homme. 100% coton. Vert. N° M170594.

Détail sugg.: 99,95\$

Solde 59,95\$

PLANO

Rabais de **35%**



Sac de pêche Ice Hunter 3600

Inclus 3 boîtes utilitaires Plano 3600 StowAway. N° M191757.

Détail sugg.: 153,95\$

Solde 99,95\$

Green Trail

Rabais de **50%**



Étui pour canne à lancer léger

Tube PVC pleine longueur à l'intérieur. Haut semi-rigide. N° M029528.

Détail sugg.: 59,95\$

Solde 29,95\$

BLACK BEAR

Rabais de plus de **30%**

Vêtements de travail

65% polyester et 35% coton. Marine. Chemise. N° M161491. Pantalon. N° M146302. Détail sugg.: 34,95\$

Solde 22,95\$ chaque



Latulippe

Rabais de plus de **30%**

Chapeau Davy Crockett

Unisex. Intérieur matelassé. Fourrure synthétique. N° M192325. Détail sugg.: 29,95\$

Solde 19,95\$



Latulippe

TROIS-RIVIÈRES - DISTRICT 55
2100, rue des Grands-Marchés

QUÉBEC 637, rue Saint-Vallier Ouest
LÉVIS 1228, rue de la Concorde

latulippe.com

Politique du meilleur prix garanti : si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons! Soldes valides à partir du 28 février 2024 pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Inventaire limité. Quantités limitées par client. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis. Commandes internet : des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés et sur l'expédition dans certaines régions éloignées. Tous les détails en magasin et au latulippe.com.

MEILLEUR PRIX GARANTI

DÈS LE 6 MARS, NOUV



POINTS DE DÉPÔT D LE GRAND MASKINONGÉ

LOUISEVILLE

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Loblaws Inc. Maxi | 550, boul. Saint-Laurent E |
| Dépanneur Régional Inc. | 44, Ch. de la Grande-Carrière |
| Super Marché Clément Iga | 714, boul. Saint-Laurent O |
| Dépanneur Notre-Dame | 36, rue Notre-Dame S |
| Marché Métro Émery et Fils Inc. | 80, rue Saint-Marc |
| Uniprix Gestion Farmacia Inc. | 290 A, boul. Saint-Laurent O |
| Resto Ben et Filles pizzeria | 161, boul. Saint-Laurent O |
| Dépanneur Couche-Tard Inc. | 731, boul. Saint-Laurent O |
| Dépanneur Shell | 154, rue Saint-Laurent E |
| Tabagie Grand-Père Enr. | 193, boul. Saint-Laurent O |
| Dépanneur Marché Express | 1450, boul. Saint-Laurent. E |
| Groupe Jean Coutu Inc. | 200, boul. Saint-Laurent O |
| Résidence des Bâisseurs | 211, 9 ^e Avenue |
| Résidence St-Laurent | 470, boul. St-Laurent E |
| Les Ailes du Sports | 991, boul. St-Laurent O |
| Hôtel de Ville Louiseville | 105, Avenue Saint-Laurent |
| Caisse de l'Ouest de la Mauricie | 75, Avenue Saint-Laurent |
| Les Jardins Latourelle | 30, rue Pierre-Laporte |
| Résidence Villa Louiseville | 341, rue St-Jacques |
| Valentine | 348, boul. Saint-Laurent O |

MASKINONGÉ

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Dépanneur Ultramar | 103, rue boul. Est |
| Dépanneur Couche-Tard Inc. | 161, rue Autoroute 40 |
| Familiprix | 147, boul. Est |
| Dépanneur JOBLO | 35, rue Saint-Joseph |
| Municipalité Maskinongé | 154, boul. Ouest |

CHARRETTE

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Restaurant Le Villageois | 571, rue Notre-Dame |
| Municipalité de Charrette | 390, rue St-Edouard |

SAINT-ALEXIS

| |
|------------------------------------|
| Dépanneur Beau-Soir St-Alexis |
| Marché Tradition |
| Bistro Le Tabarouette |
| Matériaux BMR |
| Familiprix |
| Municipalité de Saint-Alexis-des-M |

SAINTE-ANGÈLE

| |
|-----------------------------------|
| Dépanneur 350 |
| Dépanneur Jacques Lessard |
| Municipalité Sainte-Angèle-de-Pré |

SAINT-BARNABÉ

| |
|----------------------------|
| Municipalité Saint-Barnabé |
| Pédro T |

SAINTE-ÉTIENNE

| |
|-------------------------------------|
| Matériaux Home Hardware |
| Dépanneur Boisvert 1995 |
| Marché Bournival Inc. |
| Dépanneur Comeau |
| Dépanneur Bonisoir |
| Marché Réjean Inter-Marché |
| Hôtel de Ville Saint-Étienne-des-Gr |

SAINTE-ÉLIE

| |
|-----------------------------------|
| Alimentation R. Audet |
| Marché René Samson |
| Municipalité Saint-Élie-de-Caxton |
| Dépanneur Voisin |

D'autres points de dépôt s'ajouteront

VELLE DISTRIBUTION!

DANS
ONGÉ

Voyez nos points de dépôt
sur notre carte interactive!



S-DES-MONTS

| | |
|-------|-------------------------|
| | 180, rue Notre-Dame |
| | 450, rue Notre Dame |
| | 43, rue Notre-Dame |
| | 331, rue Notre-Dame |
| | 60, rue Notre-Dame |
| Monts | 101, rue Hôtel de Ville |

E-DE-PRÉMONT

| | |
|------|--------------------|
| | 2311, rte Lupien |
| | 2300, rue Camirand |
| mont | 2451, rue Camirand |

ARNABÉ

| | |
|--|---|
| | 70, rue Duguay |
| | 811, rue Notre Dame, Saint-Barnabé-Nord |

NE-DES-GRÈS

| | |
|------|---------------------------|
| | 1216, boul. de La Gabelle |
| | 951, rue Principale |
| | 1224, rue Principale |
| | 641, rue Marcotte |
| | 1410, rue Principale |
| | 93, rue Principale |
| Grès | 1230, rue Principale |

DE-CAXTON

| | |
|--|------------------------|
| | 2531, ave Principale |
| | 361, rue Saint-Louis |
| | 52, Chemin des Loisirs |
| | 365, rue St-Louis |

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

| | |
|--|----------------------|
| Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé | 3851, rue Notre-Dame |
| Dépanneur Quincaillerie | 3800, rue Notre-Dame |

SAINT-JUSTIN

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Dépanneur Gaston Clément | 1174, rue Gagné |
| Municipalité de Saint-Justin | 1281, route Guérin |

SAINT-LÉON-LE-GRAND

| | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand | 8A, Place de l'Église |
|-------------------------------------|-----------------------|

SAINT-PAULIN

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| Boucherie 4 saisons | 1665, rue Lottinville |
| Les Marchés Tradition | 2456, rue Lafèche |
| Municipalité de Saint-Paulin | 2873, rue Lafèche |

SAINT-SÉVÈRE

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| Bureau Municipal Saint-Sévère | 59, rue Principale |
|-------------------------------|--------------------|

SAINTE-URSULE

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Boucherie Dauphin | 230, rue St Louis |
| Dépanneur Marie-Lou | 2634, rang des Chutes |
| Municipalité Sainte-Ursule | 215, rue Lessard |

YAMACHICHE

| | |
|---------------------------------|----------------------|
| Agrivert Coop Agricole BMR | 1051, boul. Duchesne |
| Dépanneur Porte de la Mauricie | 4, route Ste Anne |
| Familiprix | 750, rue Ste-Anne |
| Dépanneur Groupe Mondor Inc. | 871, rue Ste Anne |
| Dépanneur Vic Inc. | boul. Duchesne |
| Restaurant Porte de la Mauricie | 4, route Ste-Anne |
| Dépanneur Claire de Lune | 873, rue Ste Anne |
| Municipalité de Yamachiche | 440, rue Ste-Anne |

La courtepointe arrive à la salle du conseil de la MRC

JUDITH MC MURRAY

jmcmurray@icimedias.ca

CULTURE. Prenant la forme d'une courtepointe, l'œuvre *Elle que j'aime, ma région* de l'artiste Ursuloise Kathleen Albert a été officiellement accrochée dans la salle du conseil de la MRC de Maskinongé le 14 février dernier.

« Elle est rendue chez elle! Elle est illuminée, elle est bien positionnée, alors je suis rassurée, contente et très honorée », témoigne Kathleen Albert. En effet, l'œuvre *Elle que j'aime, ma région* qui rassemble un symbole de chacune des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé est installée dans la salle du conseil et y sera exposée en permanence.

« L'artiste Kathleen Albert de Sainte-Ursule a vraiment su représenter cette idée dans son concept : un fil conducteur qui relie chaque ville et village ensemble pour en faire un tout cohérent et magnifique, comme notre région », souligne Jennifer St-Yves-Lambert, agente de développement culturel et touristique à la MRC.

Ce fut également l'occasion pour l'artiste de remettre les versions agrandies de chaque pièce de la courtepointe à chaque dirigeant des villes et villages. « Une fois l'œuvre collective terminée, on a numérisé chaque pièce en très haute définition pour qu'on puisse faire un agrandissement de chaque œuvre ».

Elle ajoute, « la réaction des maires et mairesses était bonne! C'est quand même impressionnant de voir tous les agrandissements dans leur encadrement. Ça donne un effet wow ». Les municipalités auront donc l'opportunité d'exposer le tableau qui représente leur localité.

Kathleen Albert raconte par ailleurs s'être appliquée à chercher un modèle d'encadrement afin que le résultat soit le plus uniforme et contemporain possible. « Je crois que ça restera contemporain et chic. C'est quelque chose qui va bien vivre dans le temps, ça reste intemporel. On s'entend que ça change vite, puis moi étant graphiste, je porte une attention spéciale à ça », relève-t-elle.

L'œuvre sur bois a pris plusieurs mois à se réaliser en considérant toutes les étapes. Au commencement, l'artiste explique avoir procédé à des recherches afin



L'artiste Kathleen Albert et Jennifer St-Yves-Lambert (agente de développement culturel et touristique à la MRC), en compagnie de l'ensemble des maires et mairesses de la MRC de Maskinongé avec leurs œuvres. (Photo courtoisie - Facebook MRC de Maskinongé)

d'identifier quelques symboles pouvant représenter chaque municipalité. « Avec Jennifer, on a monté un tableau montrant trois choix d'œuvres à chaque municipalité. On avait fait une recherche sur les sites Web pour aller voir les armoiries et l'historique de chacune ». Ensuite, les deux femmes ont été à la rencontre de chaque municipalité afin qu'elle sélectionne le symbole de leur choix.

L'ŒUVRE DE CHAQUE MUNICIPALITÉ :

- Charette : la gare
- Louiseville : la Princesse Louise
- Maskinongé : le Magasin général
- Saint-Alexis-des-Monts : un lac
- Saint-Barnabé : la fleur l'impatiente
- Saint-Boniface : une feuille de Chêne
- Saint-Édouard-de-Maskinongé : un Loup
- Saint-Élie-de-Caxton : les lutins
- Saint-Étienne-des-Grès : une sauterelle
- Saint-Justin : une érablière
- Saint-Léon-le-Grand : l'église
- Saint-Mathieu-du-Parc : une tortue
- Saint-Paulin : le Bout-du-monde
- Saint-Sévère : le blé
- Sainte-Angèle-de-Prémont : le rouet
- Sainte-Ursule : les chutes
- Yamachiche : les maisons rouges

EXPOSITION À LA PETITE PLACE DES ARTS

L'artiste de Saint-Ursule présente actuellement son exposition *Isis et ses guerrières* à la petite Place des arts jusqu'au 7 avril. Elle a pour point central dans ce travail, Isis, déesse de la maternité, de la magie et de la nature, dans le but de représenter son élégance intemporelle.

« Ça fait quelque temps que je me demande ce que je veux dire, ce que je veux apporter à la société. Je ne veux pas faire de critique sociale, mais plus apporter une réflexion sociale au niveau des femmes et du rôle des femmes », relève-t-elle. Étant mère de trois jeunes filles, l'artiste trouvait important et pertinent de mettre ces enjeux en scène.

Par ailleurs, elle affectionne particulièrement la mythologie et l'esthétique antique. La combinaison de ces éléments tire ainsi le voile sur une trentaine de tableaux dans le cadre de l'exposition *Isis et ses guerrières*.

Dans les dernières années, l'artiste de Saint-Ursule a travaillé principalement avec la peinture sur bois. « C'est agréable de travailler avec les belles teintes de bois. Je trouve l'esthétique intéressante et ça vieillit bien dans le temps. Je voulais aussi trouver une façon de rendre le travail sur bois de manière que ce ne soit pas kitsch. Je voulais trouver quelque chose de plus contemporain, plus conceptuel qui enlève finalement la perception un peu québécoise du travail sur bois ».

Kathleen Albert réfléchit actuellement à son prochain projet artistique. Elle entrevoit poursuivre son travail dans les mêmes thématiques que celles abordées dans le cadre de cette exposition.

L'Écho de Maskinongé, c'est qui?

Des gens d'ici! Vous connaissez déjà le travail de nos journalistes qui vous informent sur l'actualité locale, culturelle, communautaire et sportive et qui vous font découvrir de belles histoires de gens d'ici, mais connaissez-vous la belle équipe qui les complète? Notre famille est composée de gens dévoués et passionnés, qui contribuent au rayonnement de notre communauté.

L'Écho de Maskinongé,
un **média d'ici** pour les **gens d'ici!**

Pour connaître nos points de dépôts,
voyez les pages centrales de
cette édition



VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com

Votre journal toujours à portée de main!

CONCOURS

COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER 100\$
D'ÉPICERIE

EN VOUS INSCRIVANT
À NOTRE INFOLETTRE

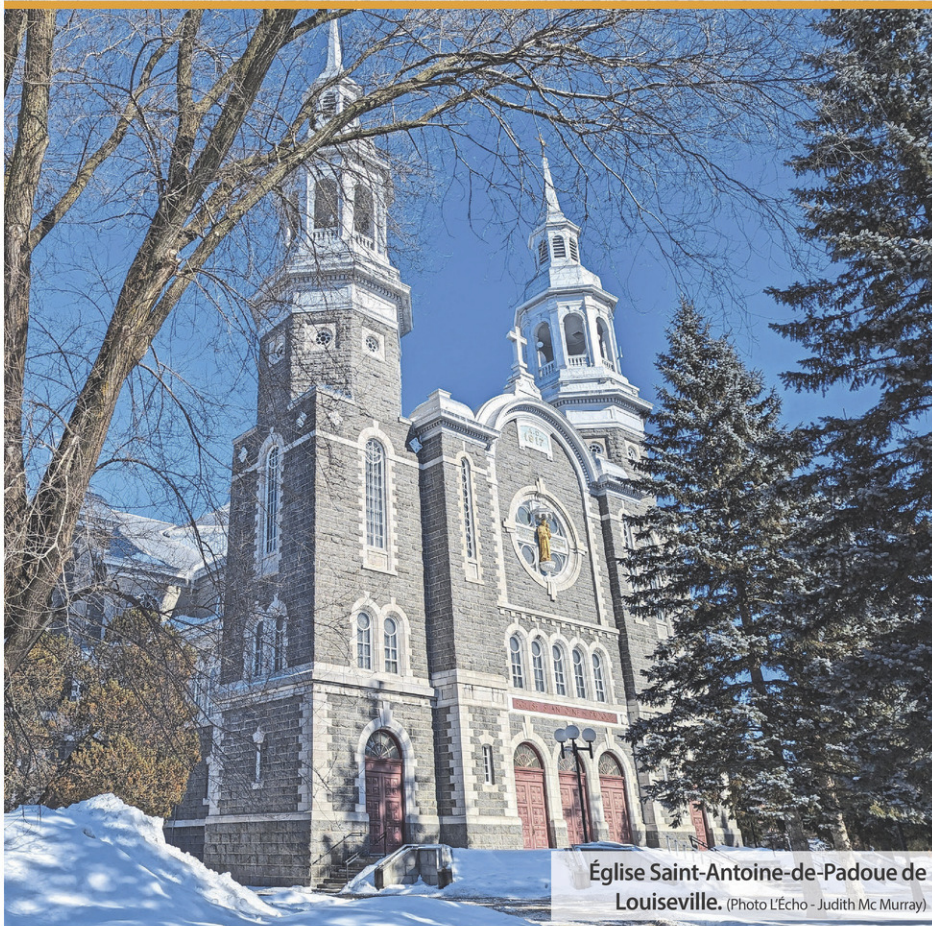
Et tenez-vous au courant
des principales nouvelles de la région!
Vous aurez les faits saillants de la semaine
ainsi que toute information pertinente
sur l'actualité locale.

Pour vous inscrire :
www.lechodemaskinongé.com/infolettre

L'Écho

VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com

Tirage le 4 mars 2024.



Église Saint-Antoine-de-Padoue de Louiseville. (Photo L'Écho - Judith Mc Murray)

Pour la revitalisation de l'église Saint-Antoine-de-Padoue

JUDITH MC MURRAY

jmcsmurray@icimedias.ca

LOUISEVILLE. Les bénévoles qui s'attèlent à garder l'église Saint-Antoine-de-Padoue un lieu dynamique amorcent actuellement une réflexion quant à l'avenir et la pérennité du bâtiment.

Richard Brown, nouvellement marguillier de Louiseville, souhaite avec l'aide de la communauté locale revitaliser l'église Saint-Antoine-de-Padoue. « On s'est donné 12 à 18 mois pour faire découvrir aux gens de Louiseville que leur église est plus qu'un lieu de culte. C'est aussi un lieu de partage communautaire et culturel ».

Ainsi, les bénévoles de l'endroit souhaitent dans les prochains mois amener les citoyens à redécouvrir le bâtiment. Il y aura notamment des rencontres dirigées afin de permettre à la population de témoigner de ce qu'ils souhaitent retrouver dans l'église. À la suite de ces perches qui seront tendues dans le but de capter l'intérêt du public, il y aura la mise sur pied d'un plan d'affaires qui permettrait non seulement de financer une restauration de l'église, mais également de s'assurer d'une pérennité budgétaire.

« Nous sommes à ce moment de l'histoire de notre ville où nous devons réfléchir sur la façon dont nous désirons conserver cette église ». Richard Brown ajoute, « à la veille de son centenaire, plusieurs des composantes techniques ont besoin de mise à jour sans lesquelles la survie du bâtiment peut être compromise ».

Étant au cœur de la Ville de Louiseville, le marguillier réitère l'importance du patrimoine bâti que représente l'église Saint-Antoine-de-Padoue et donc, sa conservation et sa revitalisation. « Quand on invite des gens chez soi, on présente ce qu'on a de meilleur. On sort notre belle vaisselle, on prépare les mets qu'on réussit le mieux. C'est un peu ça de restaurer notre patrimoine bâti, c'est de

présenter au monde qui nous sommes et de dire "bienvenue ici" ».

Historiquement, la première église fut construite en 1807 sur le site actuel. En 1917, il y eut une restauration de l'établissement considérant sa dégradation naturelle. Finalement, un incendie majeur a nécessité une reconstruction du lieu en 1926.

« Il y a un attrait pour ces bâtiments-là. Il faut comprendre qu'une église ce n'est pas juste un lieu de liturgie, c'est un lieu de vie aussi ». C'est pourquoi Richard Brown et ses acolytes souhaitent y organiser des activités artistiques et culturelles. Celles-ci pourraient laisser place à un certain retour financier, via des dons par exemple. Conséquemment, des événements divers prendront place à l'église de Louiseville dans la prochaine année et les citoyens sont invités à y participer.

Mentionnons que dans cette optique de revitalisation de l'église, la communauté Saint-Antoine-de-Padoue souhaite diffuser en temps réel les célébrations sur son site Web, revoir l'acoustique du lieu pour une sonorité plus atmosphérique, restaurer l'orgue Casavant et plus encore.

Les personnes et organismes qui s'impliquent auprès de l'église Saint-Antoine-de-Padoue sont nombreux, que l'on pense au Sacristain, aux divers comités, aux membres de la Fabrique, aux Chevaliers de Colomb ou aux Dames Charitables.

Aujourd'hui, ils lancent un appel à la collectivité afin de donner un second souffle à ce bâtiment patrimonial louisevillois. « Il faut trouver à notre église des activités qui remettront celle-ci au cœur de nos vies. C'est au nom de tous ceux et celles qui s'appliquent à réaliser cette tâche civique que je vous invite à rester à l'écoute ainsi qu'à participer aux différents événements à venir », relève Richard Brown.

Pour plus d'informations sur l'église Saint-Antoine-de-Padoue, visitez le site Web egliselouiseville.ca.



AGIR POUR ATTÉNUER LA CRISE DU LOGEMENT

Votre gouvernement continue ses efforts pour augmenter l'offre de logements, grâce à la nouvelle *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*.

Une meilleure protection contre les évictions et les hausses de loyer abusives

- Demander aux propriétaires de prouver leur bonne foi si un locataire refuse une éviction.
- Exiger plus de transparence aux propriétaires pour contrer les hausses abusives de loyers.



Une cession de bail plus flexible

- En cas de refus d'un propriétaire de consentir à la cession de bail, le locataire serait libéré de ses obligations.
- Prévoir qu'un locataire ne peut faire de cession de bail ou de sous-location à profit.



Des mesures fortes pour augmenter l'offre de logements

- Accorder plus de pouvoir aux municipalités et à la Société d'habitation du Québec pour accélérer la construction.
- Faciliter l'accès à des logements étudiants.

Parce que :

- Tous les Québécois et Québécoises doivent avoir un logement adapté à leurs besoins.
- C'est important que tous les locateurs et locataires connaissent leurs droits et leurs obligations.



Quebec.ca/tribunal-administratif-logement

 [tal.quebec](https://www.instagram.com/tal.quebec)

Votre gouvernement

Québec 

ANNONCES CLASSÉES

1 866 637-5236

annoncesclassées@hebdos.com

320 - Animaux

CHATONS DEMANDÉS.
Nous adoptons portée de chatons, 450 666-1228

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

ESPACE EST, massage, spa OUVERT lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450 932-7990.

424 - Astrologie

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450 309-0125

945 - Achat d'autos

! ACHETONS véhicule: auto, camion, machine-rie, VTT, 4 roues pour la route ou pour les pièces. License de commerçant par la SAAQ. Transfert d'immatriculation sur place et en toute sécurité. Garage Paul Hébert 819 535-3533 garagephebert@hotmail.ca



Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

LigneParents

1 800 361-5085

www.LigneParents.com

TEL-JEUNES

www.teljeunes.com

1 800 263-2266

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



Fondation québécoise du cancer

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Programme des bénévoles en matière d'impôt du CAB Maskinongé

Inscription seulement avec rendez-vous le 28 février à St-Paulin et St-Alexis-des-Monts, et du 4 mars au 18 avril à Louiseville. Pour les critères d'admissibilité et prendre rendez-vous: 819 228-3224.

Collecte de sang à Saint-Alexis-des-Monts

Il y aura une collecte de sang le 6 mars de 13 h à 20 h au local de la FADOQ au 31 St-Olivier, Saint-Alexis-des-Monts. Organisée par la FADOQ, en collaboration avec Héma-Québec, sous la présidence d'honneur du maire Michel Bourassa. Sur réservation: jedonne@hema-quebec.qc.ca, 1 800 343-7264. www.hema-quebec.qc.ca. Pour toute autre information: André Desjardins 819 265-2017.

FADOQ Louiseville

Prochaines activités: déjeuner le 5 mars au restaurant Le Prestige à 9h30 puis rendez-vous au local par la suite pour vous amuser aux cartes, jouer au pool, au poker,

au dard, au baseball poche, etc. Aussi, marché aux puces le 16 mars de 9 h à 17 h au local de la Fadoq. Pour louer une table: 10\$. Info: Paul Haché 819 228-1566.

Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec

Café-rencontre via la plateforme ZOOM, mercredi 20 mars à 13 h 30. Sujet: Gestion de la fatigue. Gratuit pour les membres. Inscription: 819 371-1458.

FADOQ Joie de Vivre Saint-Paulin

Souper du mois le mardi 12 mars à 17 h 30 au centre Multiservice, accompagné de quelques friandises à l'érable, suivi du bingo et danse avec Françoise et Roland Pelletier. Coût: 23 \$ pour les membres et 26 \$ pour les non membres. Réservation: 819 268-5363 ou 819 268-2165.

Service d'impôts au CAB Trait d'Union

Service d'impôts bénévole offert, sur rendez-vous, au Centre d'action bénévole Trait d'Union du 1^{er} mars au 30 avril. Pour prendre rendez-vous et/ou pour connaître les critères d'admissibilité, contactez-nous au 819 539-8844 poste 6.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 768 amendant le règlement numéro 621 intitulé Plan d'urbanisme – Identification du territoire peu végétalisé, très imperméabilisé ou sujet aux îlots de chaleur urbain et des mesures d'atténuation.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce règlement consiste à :

- Identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlots de chaleur urbain et de décrire toutes mesures permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 19 mars 2024 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme, permis et environnement, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville
Ce 28^e jour du mois de février 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

>20612-1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par :

- Le premier projet de règlement numéro 769 amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage aux fins d'apporter un train d'amendements concernant la modification de certaines dispositions dudit règlement de zonage;
- Le projet de règlement numéro 770 de concordance amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage en lien avec l'abattage d'arbres;
- Le projet de règlement numéro 771 amendant le règlement numéro 623 relatif au lotissement concernant la redevance pour fins de parcs ou terrains de jeux et l'accès au cours d'eau.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté les projets de règlement cités ci-haut.

Ces projets de règlements concernent tout le territoire de la Ville de Louiseville

- Le projet de règlement numéro 769 contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.
- Les projets de règlements numéros 770 et 771, quant à eux, ne contiennent pas de dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements aura lieu le **mardi 19 mars 2024 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme expliquera le contenu de ces projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville,
Ce 28^e jour du mois de février 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

>20612-2



NÉCROLOGIE

inmemoriam.ca

Avis de décès



**Mme Micheline
Hémond Sicard**

Au Pavillon Ste-Marie du CHRTR, le 19 février 2024 est décédée à l'âge de 81 ans 5 mois, M^{me} Micheline Hémond, épouse de M. Jean-Claude Sicard

demeurant à Maskinongé, autrefois de Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil: le dimanche 3 mars 2024 jour de la cérémonie à partir de 9 h. La liturgie de la Parole suivra à 11 h 30 à la chapelle de la Maison Funéraire.

Précédée de ses soeurs, Louisette (Clermont Bourgouin), Françoise (Ghislain Beaupré) et de son frère Jean-Marc (Denise Raïche).

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Céline, Martine (Christian Trudel), Valérie et Louis; ses petits-enfants: Jérémy Trudel (Emy Auclair), Justine Trudel (Maxime Touzin) et Rose Tousignant; son arrière-petit-fils Logan; ses frères et soeurs: Denis, Yolande (feu Réal Bordeleau), Hélène (Clément Bellemare), Viviane (feu Pierre Perreault), Suzanne (feu Normand Savoie) et Claire; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Bertrand Sicard (Pauline Milot), Emilienne Sicard (Raymond Guillemette), Gilles Sicard (Denise Lessard); Fernand Sicard (Denise Lemyre), Raymond Sicard (Jocelyne Duhaime), feu Michel Sicard, Francine Sicard, Carole Baril (Christian Gendron) et Lise Sicard (feu Réjean Désaulniers); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer seraient grandement appréciés.

Renseignements: 819 228-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet: www.richardphilibert.ca

>21144-1

Avis de décès



**Mme Yvette
Gagnon**

Au CHUS-Hôpital Fleurimont, le 7 janvier 2024 est décédée à l'âge de 93 ans Mme Yvette Gagnon, épouse de feu Raymond Comtois

demeurant à Sherbrooke originaire de Louiseville. Elle était la fille de feu Léo-Paul Gagnon et de feu Annette Paquin.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil: le samedi 2 mars 2024 jour de la cérémonie à partir de 9 h. La liturgie de la Parole suivra à 11 h à la chapelle de la Maison Funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil: ses enfants: Robert (Lise Jodoin), Marie et Luc; ses petits-enfants: Catherine et Pierre-Alexandre; ses frères et soeurs: Lucille (feu Vincent Trotter), Madeleine (feu Gaston Lamirande), feu Jeannine (feu Réjean Rabouin), feu Pierre (feu Claire Pagé) et feu Pierrette (feu Louis-Philippe Lessard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Thérèse Larose (feu Raymond Gagnon), Thérèse Saint-Cyr (feu Jean-Guy Gagnon), Pierrette Comtois (Gérard Launier), Monique Comtois (feu Jean-Paul Hogue), feu Léopold Comtois (feu Jeannine Lesieur) et feu Pierre Comtois; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du Centre Hospitalier de Sherbrooke (CHUS) seraient grandement appréciés.

Renseignements: 819 228-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet: www.richardphilibert.ca

>20942-1

SPORT

Jeux du Québec

Onze athlètes représenteront la MRC de Maskinongé

JONATHAN COSSETTE

jcossette@icimedias.ca

SPORT. Jeudi dernier, la Mauricie a dévoilé sa délégation d'athlètes en vue de la 58^e Finale des Jeux du Québec. Au total, ils seront une centaine à y participer, en quête d'une médaille, du 1^{er} au 9 mars, en direct de Sherbrooke.

Parmi les 110 athlètes, 73 proviennent de la région de Trois-Rivières, tandis que huit sont nés de Shawinigan. Pour ce qui est de la MRC de Maskinongé, on y retrouve onze athlètes, comparativement à sept pour les MRC de Mékinac/des Chenaux. De son côté, la Haute-Mauricie compte trois athlètes (Édouard Arvisais et Mavrick Ouellette de La Tuque, et Sybeena Petiquay de Wemotaci). La délégation de la Mauricie est complétée par quatre athlètes de Bécancour, trois autres de Victoriaville et une autre de Sainte-Marie-de-Blandford.

«On a vécu un gros blitz (post-COVID-19) avec la présentation de quatre Jeux du Québec en 20 mois,

mais nous sommes prêts, a lancé le Chef de Mission, Alex Cloutier. Nos athlètes ont hâte d'être enfin sur place et on sent une très grande fébrilité dans l'équipe. Sur le plan des objectifs, c'est de bien performer et d'aller s'amuser. Il y a tellement de sports différents et de conditions à prendre en ligne de compte que nous n'établissons pas d'objectifs précis en ce qui a trait au nombre de médailles par exemple. C'est presque impossible à prédire alors allons-nous amuser.»

Ce sont 59 athlètes qui devront compétitionner dans le Bloc 1, comparativement à 51 dans le Bloc 2. Les athlètes seront accompagnés de 35 entraîneurs et accompagnateurs, en plus de 14 missionnaires. Pour ce qui est de l'athlète porte-drapeau en vue de la cérémonie d'ouverture, c'est Marilou Marchand, athlète de ringuette, qui a été élue par ses pairs.

«Je suis tellement fière non seulement d'avoir été choisie, mais aussi pour mettre en avant-plan la ringuette, un sport qui est peut-être encore trop méconnu, a lancé la jeune athlète. Ça va être mes

deuxièmes jeux et mes derniers, alors je vais vraiment m'amuser et profiter de chaque instant présent. Je veux revivre l'effet du dernier match l'an dernier. On était arrivé là-bas en pensant finir très bas et on avait réussi à quand même faire la 13^e place. Mais surtout, cette ambiance du dernier match où toutes les filles ont tout donné et qui s'était soldé par une victoire. On était tellement fier tout au long du retour.»

La jeune athlète est issue d'une famille de sportif. Sa mère, qui a participé à quatre Jeux du Québec, a elle-même été porte-drapeau pour une cérémonie de clôture. Ses deux sœurs et son frère ont également

eu la chance de participer aux Jeux du Québec.

«Ces prochains Jeux viennent clore un cycle rapproché de quatre finales en deux ans», a pour sa part ajouté Lise Déry, conseillère en loisir culturel à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Mauricie.

«On souhaite à nos athlètes une autre expérience des plus enrichissantes. Il ne faut pas oublier que c'est la plus grande compétition sportive pour la jeunesse québécoise, et une chance en or de fraterniser tous ensemble dans le sport», conclut-elle.

La Mauricie est absente dans les disciplines de karaté, escrime, haltérophilie et ski de fond.



Des milliers de joueurs ont pu y prendre part, été après été, mais le temps est venu aux nouveaux administrateurs de mettre fin aux activités. (Photo via Facebook)



Marilou Marchand, athlète de ringuette qui a été élue par ses pairs à titre de porte-drapeau, est accompagné du Chef de Mission, Alex Cloutier. (Photo L'Écho - Jonathan Cossette)

Une page d'histoire se tourne à Louiseville

JONATHAN COSSETTE

jcossette@icimedias.ca

DEK HOCKEY. Depuis déjà 7 ans, la Ligue de Dek Hockey Louiseville a été un acteur dynamique et une organisation attractive, animant le cœur du centre-ville de Louiseville. Des milliers de joueurs ont pu y prendre part, été après été, mais le temps est venu aux nouveaux administrateurs de mettre fin aux activités.

«C'est avec une immense tristesse, mais aussi avec une grande sérénité que nous vous annonçons la fermeture et la dissolution de la LDHL, ont-ils émis sur la page Facebook officielle. En tant que nouveaux administrateurs, nous avons tenté de reprendre le flambeau et de poursuivre cette belle aventure qui a débuté il y a plus de sept ans. Toutefois, certaines situations, hors de notre contrôle, ont contribué à cette décision triste, mais raisonnée.»

«À un coût très abordable, en respect avec la

capacité de paiement des participants, des milliers de joueurs et des centaines d'enfants ont pu bouger et s'amuser grâce à la présence de cet organisme à but non lucratif (OBNL), animé par des bénévoles dévoués. La LDHL a vu grandir des enfants passant de joueurs juniors à adultes. Des amitiés se sont créées, des couples également.»

Pour tous les capitaines inscrits, la LDHL procédera aux remboursements dans les prochaines semaines. «À vous tous qui avez joué, supporté, qui êtes venus encourager des équipes ou simplement regarder des parties comme spectateurs, qui avez donné du temps comme bénévole, comme arbitre ou marqueur, à tous nos partenaires qui ont cru en nous, nous vous remercions du fond du cœur», ajoute les dirigeants.

«Vous avez été les acteurs d'une magnifique aventure et nous vous souhaitons le meilleur pour la suite. Continuez de bouger et surtout de prendre du plaisir à le faire, dans le respect de vous-même, mais aussi des autres.»

DOUBLE RADIO-BINGO COUNTRY POP

5000\$ + 5000\$

SAMEDI 18H

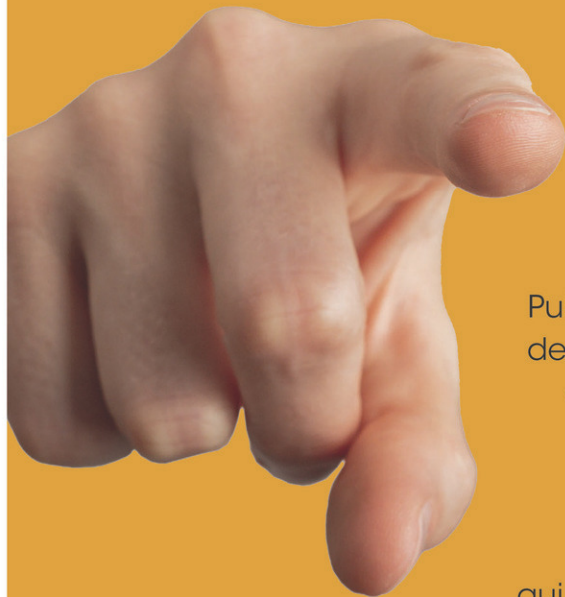
19H SAMEDI

CARTES VENDUES SÉPARÉMENT. POINTS DE VENTE AU COUNTRYPOP.CA

LIC202104030001-01

DERNIÈRE SEMAINE DANS LE PUBLISAC

Qu'est-ce qui se passe avec votre presse locale?



À compter du 6 mars, vous pourrez récupérer votre **Écho de Maskinongé** dans près de 85 points de dépôt du grand **Maskinongé** : épiceries, pharmacies, restaurants, résidences pour aînés et bien plus ! Toutes les entreprises et fermes du territoire recevront aussi par la poste un exemplaire du journal chaque semaine.

Publisac aura alors cessé ses activités dans la région, tel qu'annoncé à l'automne dernier. Une nouvelle qui n'a pas été une grande surprise : « Nous envisagions déjà de nouvelles stratégies et cela n'a fait qu'accélérer le changement », souligne Amélie St-Pierre, éditrice régionale d'Icimédias Mauricie/Rive-Sud.

« Ça fait au moins dix ans qu'on se transforme pour s'adapter aux nouvelles réalités du marché. Là, il y a certains changements majeurs qui nous forcent à accélérer encore plus le processus. Les annonceurs sont encore au rendez-vous, et les lecteurs aussi. En plus de notre édition papier, il y a notre volet web qui prend de la place, de même que l'infolettre. »

La presse locale est primordiale à la vitalité de nos communautés. **L'Écho de Maskinongé** s'adapte et s'assure de demeurer présent et bien vivant à **Maskinongé** pour encore longtemps ! Et malgré les changements qui se mettent en place, soyez assurés que **L'Écho de Maskinongé** demeure gratuit et le sera toujours.

Est-ce que le journal papier disparaît ?

Non, loin de là !

Votre Écho de Maskinongé imprimé est là pour rester ! Votre journal se voit transformé, mais demeurera imprimé !

Sans Publisac, vous serez distribué comment ?

Grâce à une distribution désormais effectuée dans près de 85 points de dépôt de la région, l'Écho de Maskinongé sera plus visible que jamais ! Cette nouvelle distribution nous permettra d'être à portée de main dans vos épiceries, pharmacies, restaurants, et encore plus !

Est-ce que le journal va devenir payant ?

Jamais. Votre Écho de Maskinongé est gratuit et le sera toujours.

La participation de nos fidèles annonceurs, et nos nouvelles stratégies de distribution nous permettent entre autres de poursuivre cette mission, et de demeurer gratuit !

L'Écho de Maskinongé, c'est qui ?

Des gens d'ici ! Notre famille est composée de gens dévoués et passionnés qui contribuent au rayonnement de notre communauté.

L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com

**Votre journal
toujours à portée
de main!**

